

QUATRE NONNAIS - BRETECHOIS MIS A L'HONNEUR !

Samedi 11 janvier, tous les Nonnais-bretêchois étaient conviés à la cérémonie des vœux du Maire et du Conseil municipal à l'Espace JKM. Au cours de cet événement convivial, Monsieur le Maire a prononcé un discours que vous pouvez encore télécharger sur le site web de la mairie.



Les membres du Conseil municipal Jeunes (CMJ), par la voix de Margaux Cezanne, ont adressé leurs meilleurs vœux à la population et rappelé les différentes actions auxquelles ils ont participé au cours de l'année 2019.

A l'issue des discours, Monsieur le Maire a mis à l'honneur plusieurs habitants de la commune : Monsieur Gilbert Vialatel pour son implication

de longue date dans le milieu associatif, Madame Francine Leca, éminente professeure de médecine spécialisée en chirurgie cardiaque pédiatrique (voir portrait page 2), Monsieur Bertrand Chanzy, fondateur, entre autres, du groupe local des Scouts et guides de France « Le Petit Prince » et Monsieur Alain Gérard, nommé Citoyen d'Honneur pour son rôle remarquable au sein du Club d'œnologie dont la notoriété dépasse depuis plus de 30 ans les limites de la commune.



De gauche à droite : Bertrand Chanzy, Gilbert Vialatel, Francine Leca, Gilles Studnia et Alain Gérard.

Accueil mairie

Horaires de la mairie :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- Mercredi de 9h30 à 12h
- Permanences accueil et état-civil, **samedis 7 mars et 4 avril 2020**, 9h30-12h
- Urbanisme : accueil du public lundi et vendredi ap.-midi, mercredi matin.

Citoyenneté

Les jeunes gens de nationalité française, filles et garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie dans les 3 mois suivant leur date anniversaire. Fournir carte d'identité ou passeport et livret de famille. Possibilité de faire la démarche en ligne sur www.service-public.fr

Job win 2020

Le salon de tous les emplois, **mercredi 25 mars 2020** de 14h à 17h, à Maule, Complexe Les 2 Scènes. CDI, CDD, stages, formations en alternance, jobs d'été... organisé par GeM Emploi pour la Communauté de Communes Gally Mauldre, en partenariat avec Pôle Emploi et les Missions locales.

Permanences parlementaires

Béatrice PIRON, députée (LREM) de la 3^e circonscription des Yvelines, vous reçoit à la mairie de Saint-Nom-la-Bretèche, le 4^e lundi des mois impairs, de 9h à 11h. Rendez-vous obligatoire par mail : beatrice.piron@assemblee-nationale.fr

Recensement scolaire

En prévision de la rentrée scolaire 2020, pensez à inscrire dès maintenant votre enfant né(e) en 2017 auprès de la mairie jusqu'au 20 mars. Pour procéder à l'inscription, présentez-vous au service scolaire de la mairie muni(e) des documents suivants :

- fiche d'inscription scolaire complétée (téléchargeable sur le site www.saint-nom-la-breteche.fr)
- justificatif de domicile de -3 mois
- livret de famille ou acte de naissance
- carnet de santé de l'enfant
- en cas de divorce, le dernier acte de jugement du tribunal mentionnant la garde des enfants.

Cette information concerne également les enfants faisant leur première rentrée scolaire à St-Nom-la-Bretèche (nouveaux arrivants).

Mission locale Dynam Jeunes

La Mission locale de Saint-Germain-en-Laye se déplace à Saint-Nom-la-Bretèche, uniquement sur RDV, à l'Espace Jeunes, place Henri Hamel.

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous recherchez une formation, un emploi, un apprentissage ? La Mission locale Dynam Jeunes vous informe, vous conseille et vous oriente pour atteindre votre objectif. Elle peut aussi vous aider dans d'autres domaines tels que le logement, la santé... Une équipe de professionnels est à votre écoute pour mettre toutes les chances de votre côté !

Permanences 2020, de 14h à 17h :

- Mercredi 18 mars 2020
- Mercredi 3 juin 2020
- Mercredi 23 septembre 2020
- Mercredi 9 décembre 2020

Rendez-vous préalable en téléphonant au 01 34 51 16 18

UNE DAME AU GRAND COEUR

Francine Leca, première femme chirurgien cardiaque en France



Le 11 janvier, lors de la cérémonie des vœux, Monsieur le Maire a remis la médaille de la ville à Francine Leca, professeur en chirurgie cardiaque pédiatrique qui a consacré sa vie à sauver celles de plusieurs milliers d'enfants. Nonnais-bretêchoise depuis plus de 45 ans et d'une modestie remarquable, Francine Leca « répare », comme un simple mécanicien pour reprendre sa propre métaphore, le cœur d'enfants défavorisés atteints de malformations cardiaques graves.

*« Lorsque j'étais chef de service à l'Hôpital Necker Enfants Malades, je recevais de nombreux courriers de médecins établis en Afrique, en Asie ou en Europe de l'Est, mais aussi de parents qui me demandaient de sauver leur enfant. Faute de moyens financiers et logistiques, il m'était difficile d'y répondre. C'est pourquoi en 1996, nous avons décidé de créer **Mécénat Chirurgie Cardiaque Enfants du Monde**. Cette structure était un levier indispensable pour pouvoir passer à l'action, fédérer des partenaires, recueillir des fonds et commencer à opérer des enfants ».*

Parmi les généreux mécènes, le golf de Saint-Nom-la-Bretèche qui accueille depuis 23 ans, le « **Trophée du Cœur** » auquel participent près de 400 golfeurs. Cette formidable opération de solidarité a déjà permis de réunir les fonds pour opérer 227 enfants depuis 1997 ! **Le prochain Trophée du Cœur aura lieu le mardi 21 avril 2020.**

Le 23 janvier dernier, Francine Leca est venue à la rencontre des enfants du CMJ (Conseil municipal jeunes) pour répondre à toutes leurs questions.

Un riche moment d'échanges au cours duquel de nombreuses idées ont germé, comme l'organisation d'événements caritatifs au profit de l'association.



Francine Leca accompagnée de Dany Mouton, bénévoles, à la rencontre du CMJ. Peut-être même cette rencontre a-t-elle suscité des vocations... Sachez que plusieurs familles de la commune ont déjà accueilli, le temps de leur convalescence, des enfants opérés. Pourquoi pas vous ?

+Infos : www.mecenas-cardiaque.org / Tél. 01 49 24 02 02

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Modalités pratiques

Les dimanches 15 et 22 mars prochains auront lieu les élections municipales et communautaires. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h sans interruption. Celui auquel vous êtes rattaché est indiqué sur votre carte d'électeur :

- Bureau 1 : Mairie, salle annexe (1^{er} étage)
- Bureau 2 : Mairie, salle des Mariages
- Bureaux 3 et 4 : préau de l'école Pasteur

Cette année, seules les personnes inscrites récemment sur les listes électorales recevront une nouvelle carte d'électeur.

Vote par procuration

Ce dispositif permet à un électeur ne pouvant pas voter personnellement (*le mandant*) de désigner un électeur de son choix qui votera à sa place (*le mandataire*) pour un seul ou les deux scrutins.

Le mandataire doit être obligatoirement inscrit dans la même commune que son mandant mais pas forcément dans le même bureau de vote.

Le formulaire (cerfa n° 14952*01) est téléchargeable sur le site web de la mairie.

Chaque mandataire peut être porteur d'une à deux procurations maximum :

- une seule établie en France
- une établie en France et une à l'étranger
- deux établies à l'étranger.

Le mandant doit se présenter personnellement auprès de l'une des institutions suivantes, muni d'une pièce d'identité :

- Gendarmerie ou commissariat de Police.
- Tribunal d'instance de la résidence du mandant ou de son lieu de travail.
- Consulat ou Ambassade de France pour les citoyens résidant à l'étranger.

Le mandant doit bien connaître l'identité de son mandataire (nom, prénom, adresse, date de naissance).

En cas d'incapacité sérieuse de faire lui-même cette démarche, le mandant peut demander à la gendarmerie de se déplacer à son domicile pour établir la

procuration. Cette demande doit être formulée par écrit et accompagnée d'un certificat médical ou d'un justificatif d'infirmité.

Le jour du scrutin...

Vous devrez présenter une pièce d'identité. La carte d'électeur est conseillée afin de vous retrouver plus facilement sur les listes électorales. Cette carte n'a pas de limite de validité.

+Infos : 01 30 80 07 00 (mairie)



Recensement de la population

Une population stable à Saint-Nom-la-Bretèche

Suite au recensement de la population qui a eu lieu dans notre commune en janvier / février 2019, l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) nous communique le nombre officiel d'habitants au 1^{er} janvier 2020 :

	2006	2011	2016	2020
Population municipale (1)	4 845	5 164	4 908	4 911
Population comptée à part (2)	177	232	225	209
Population totale	5 022	5 396	5 133	5 120

(1) La **population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle dans la commune.

(2) La **population comptée à part** comprend les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence dans la commune (exemples : étudiants en internat, militaires, personnes hébergées en maisons de retraite ou établissements hospitaliers, communautés religieuses...).

A noter que dans le cadre des prochaines élections locales, le nombre de conseillers municipaux est arrêté en fonction de la population dite «municipale». Ce chiffre étant inférieur à 5 000 habitants, le nombre de conseillers municipaux s'élèvera à 27. Le nombre de conseillers communautaires s'élèvera quant à lui à 8.

Brexit

La date du retrait définitif du Royaume-Uni de l'Union Européenne a eu lieu le 31 janvier 2020.

Les ressortissants britanniques inscrits sur les listes électorales complémentaires européennes et municipales ont été radiés d'office de ces listes par l'INSEE à compter de cette date, conformément à l'article L.16 du code électoral.

Par conséquent, ils ne pourront plus voter, ni se présenter, aux prochaines élections municipales et européennes.



Ecobus

Pour collecter vos déchets ménagers spéciaux (DMS) et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), l'Ecobus stationnera sur le parking de la place de l'Europe, **mercredi 8 avril de 9h à 12h.**

Exemples de DMS : piles, batteries, ampoules, tubes néon, huiles et filtres à huile, peintures, colles, vernis, solvants, produits phytosanitaires, pesticides, produits d'entretien dangereux, cartouches d'encre...

+Infos : 01 30 07 67 73 (Sepur).



Voir aussi : accès à une déchetterie page ci-contre.

Allocation énergie

Le Centre Communal d'Action Sociale de notre village reconduit cette année encore l'attribution de l'allocation énergie, attribuée sous certaines conditions de ressources, aux personnes répondant aux critères suivants :

- être âgé(e) de 65 ans révolus au moment de la demande
- familles nombreuses avec trois enfants et plus à charge
- être parent isolé avec enfant(s) à charge
- être bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active (RSA) non à charge d'un tiers.

Date limite de dépôt des dossiers fixée au 1^{er} avril 2020.

Renseignements en mairie :
CCAS Tél. / 01 30 80 07 16

GAZPAR, LE NOUVEAU COMPTEUR GAZ COMMUNICANT



GRDF va prochainement procéder à l'installation de nouveaux compteurs gaz communicants dans la commune. Travaux prévus courant mars pour une durée de trois semaines.

Ce nouvel équipement permettra de relever automatiquement à distance votre consommation de gaz.

Objectif : mieux vous informer pour vous permettre de maîtriser votre consommation.

Chaque abonné concerné a reçu (ou recevra) un courrier d'information de la part de GRDF. L'entreprise désignée pour la pose du compteur prendra ensuite contact afin de préciser le jour et l'heure d'intervention. Si le compteur est accessible depuis l'espace public, la présence du client n'est pas indispensable. En revanche, il lui sera demandé d'éteindre tous ses appareils fonctionnant au gaz (chaudière, chauffe-eau...), condition indispensable au bon déroulement de l'intervention qui dure environ 30 minutes. Un guide de remise en service sera remis par l'installateur.

+Infos : Site web grdf.fr (espace client). Service client : 09 70 73 65 98, du lundi au vendredi de 8h à 21h et le samedi de 8h à 20h (appel non surtaxé).

BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Six places de stationnement équipées de bornes de recharge* pour véhicules électriques et hybrides ont récemment été installées dans la commune : deux avenue des Platanes, face au numéro 51, et quatre à l'entrée du nouveau parking des Platanes. Notre commune rejoint ainsi les 65 collectivités des Yvelines qui encouragent les déplacements respectueux de l'environnement, grâce au développement du réseau « **SEY ma borne** » (Syndicat d'Énergie des Yvelines) et ses partenaires.

Vous souhaitez vous abonner ?

En vous abonnant gratuitement au service de recharge Alizé®, vous recevrez un badge vous permettant de charger votre véhicule. Vous pouvez ensuite télécharger l'application Alizé® qui présente de nombreux avantages : géolocalisation des bornes disponibles en temps réel, réservation à distance, indicateur de fin de charge par SMS...



Vous êtes un utilisateur occasionnel ?

Téléchargez l'application smartphone Alizé® sur Play Store ou Apple Store. Précisez « non abonné » et entrez vos informations de paiement (carte de crédit nécessaire).

Tarifs de la recharge :

- Coût de connexion (pour 2h de recharge) : 0,80 €
- Coût du kwh délivré : 0,20 €
- Coût de la minute supplémentaire, au-delà des 2h, entre 9h et 19h : 1 €/h décompté à la minute, soit 0,01667 €/minute.

+Infos : 0 805 021 480 (n° vert) / Site web : alizecharge.com

(*) Bornes de type « normal accéléré » d'une puissance de 22 kVA (ou kW).

UNE DÉCHETTERIE POUR TOUS !

Depuis début janvier, les Nonnais-Bretêchois ont accès à une déchetterie

La Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) qui a la compétence de la gestion des déchets ne disposant pas de déchetterie sur son territoire, la municipalité de Saint-Nom-la-Bretèche a trouvé un accord avec la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY) pour que ses habitants aient accès :

> **Pour les particuliers :** déchetterie des Clayes-sous-Bois, rue Jacques Duclos (dépôts gratuits*).

Attention : le dépôt est gratuit, mais chaque passage sera facturé 20 € à la CCGM, somme reportée ensuite sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). C'est une solution complémentaire et nous vous recommandons de privilégier les autres modes de collectes (encombrants, Ecobus, déchets végétaux, benne à gravats) mis en place sur notre commune (voir calendrier des déchets 2020 diffusé en décembre).

Horaires d'hiver (jusqu'à mi-mars) : mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h et dimanche de 9h à 13h.

> **Pour les professionnels :** déchetterie d'Élancourt, ZA des Côtes, rue Jean Monnet (dépôts payants).

Horaires d'hiver (jusqu'à mi-mars) : lundi, mardi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h et dimanche de 9h à 13h.



Que peut-on (ou pas) y déposer ?



Déchets admis

- Le bois
- La ferraille
- Les cartons
- L'ameublement (exemples : canapé, fauteuils, matelas, mobilier de jardin...)
- Tapis, moquettes...
- Polystyrène et déchets en plastique
- Les végétaux
- Les gravats (pierres, terre, briques, plâtre...)
- D.E.E.E. (TV, hifi, informatique, petits et gros appareils électroménagers)
- Les déchets toxiques (peintures, vernis, solvants, huiles, produits phytosanitaires...)
- Piles, batteries, ampoules, néons...
- Pneus sans jantes
- Huiles de vidange / batteries de voitures (uniquement pour les particuliers)
- Extincteurs / bouteilles de gaz
- Textiles, chaussures, accessoires...
- Le verre



Déchets interdits

- Amiante et fibrociment
- Ordures ménagères
- Cadavres d'animaux
- Médicaments
- Carburants liquides
- Éléments de carrosseries de véhicules
- Moteurs avec carter d'huile
- Pneus jantés
- Produits explosifs ou radioactifs
- DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux, exemple : seringues)

Listes non exhaustives

A savoir : Le personnel de la déchetterie est à votre disposition pour vous renseigner. Un contrôle des déchets pourra être effectué dans l'enceinte de la déchetterie. L'utilisateur n'ayant pas sa carte d'accès se verra refuser l'entrée de la déchetterie. La fouille sur site est interdite. Tout dépôt sauvage à l'entrée de la déchetterie fera l'objet de poursuites judiciaires.

Comment obtenir votre carte d'accès ?

Un formulaire de demande est téléchargeable sur les sites web :
- www.saint-quentin-en-yvelines.fr
- www.saint-nom-la-breteche.fr
et également disponible en mairie.

Transmettre ensuite votre demande accompagnée de la copie d'un justificatif de domicile (-1 ans) et d'une pièce d'identité (+ K Bis pour les entreprises) :

- par email : dechets@sqy.fr
- par courrier : Hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, Direction Environnement et Paysage, 1 rue Eugène Hénaff, BP 10118 78192 Trappes cedex

Votre carte sera à retirer à la déchetterie sous environ 2 semaines après confirmation de SQY.



Conditions d'accès à la déchetterie :

Pour les particuliers : uniquement avec un véhicule léger avec ou sans remorque. A noter qu'une autorisation de dépôt exceptionnel, avec une fourgonnette, limité à 10 m³, peut être délivrée sur demande préalable (Formulaire téléchargeable).

Pour les professionnels : les dépôts à la déchetterie d'Élancourt sont facturés en fonction de la nature et du volume des déchets. Exemples de tarifications : gravats et déchets tout venant = 44 €/m³, végétaux, bois, cartons = 10 €/m³, ferraille = 5 €/m³. Véhicules admis : utilitaires inférieurs à 10 m³ (PTAC limité à 3,5 tonnes).

■ Renseignements complémentaires au 0 800 078 780 (n° vert appel gratuit)



La Spirale des Vins

Depuis novembre dernier, Ralf Kupfer vous accueille, place de l'Europe, pour vous proposer une large gamme de vins, champagnes et spiritueux qu'il sélectionne personnellement auprès de petits domaines familiaux. Passionné de longue date par l'œnologie, ce caviste indépendant vous conseille dans vos choix, que ce soit pour accorder les vins à vos plats du quotidien ou aux mets de fêtes et des grandes occasions.

Horaires d'ouverture : mercredi, jeudi et vendredi 10h30-13h et 15h-18h
samedi : 10h30-20h / dimanche : 10h30-13h

Contact : Tél. 01 30 66 01 08
Email : laspiraledesvins@gmail.com
Facebook : la spirale des vins

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A boire avec modération. Rappel : la vente d'alcool est interdite aux mineurs.

La P'tite boîte à fromages

Nouveau sur le marché !

Depuis le 31 janvier, vous pouvez croiser un nouveau visage sur le marché du vendredi après-midi, celui de Jean Bras.

Ce fromager aime se fournir en direct auprès de petits voire de jeunes producteurs situés notamment en Normandie, Bretagne et dans les Deux-Sèvres. Il propose un joli choix de produits affinés, de fromages au lait cru ou encore labellisés agriculture biologique. Vous y trouverez toujours les classiques, mais aussi des produits saisonniers ainsi que les yaourts fermiers de la ferme du Manège.

Bon à savoir, il accepte avec plaisir d'emballer vos achats dans vos propres contenants mais pas d'obligation bien sûr.

Il a prévu de tester aussi une présence le vendredi matin : rdv le 28 février.



Bien être et Sérénité

Jessica Libman, praticienne en aromachologie et aromatologie, intervenante en cohérence cardiaque, spécialisation enfance, massages bien-être et rééquilibrants aux huiles essentielles.

Formée par des professionnels de référence, Jessica vous accompagne vers un mieux-être physique et psycho-émotionnel à l'aide d'huiles essentielles, de la respiration et des massages.

Que ce soit à des fins de bien-être global (aromatologie) ou en olfaction pour leur influence sur les comportements et les émotions (aromachologie), l'utilisation des huiles essentielles peut être d'une grande aide au quotidien.

La cohérence cardiaque à induction respiratoire est une technique de respiration visant à rééquilibrer le système nerveux, elle est un outil complémentaire et très efficace, notamment dans la gestion du stress et le retour au calme à l'école.

Jessica propose un massage énergétique harmonisant issu du massage tibétain et du massage Pressel : le massage en Lemniscate. Les domaines d'action sont variés : gestion du stress, préparation à des examens/prise de parole, douleurs musculaires, lâcher prise, insomnies... Jessica se déplace à votre domicile.

Un aromatologue/aromachologue émet des conseils bien-être. Pour tout problème de santé vous devez vous adresser à votre médecin généraliste.

Offre découverte : -10 % sur votre première séance ou massage jusqu'au 30 mai 2020.

+infos : Envie d'Aroma, Tél. 06 26 98 78 71 – site web : www.enviedaroma.com



Chemin du Trou à sable

La chaussée du chemin du Trou à sable, qui dessert notamment la résidence du Moulin à vent, était fortement dégradée. Les fondations de cette voie ont été entièrement refaites avec une nouvelle structure de 20 cm de grave déposée sur géotextile. La chaussée d'environ 80 mètres linéaires a quant à elle été entièrement reprofilée pour permettre un bon écoulement des eaux pluviales. Enfin, les bouches à clé des canalisations d'eau potable ont toutes été remplacées. Ces travaux d'un montant global de 60 722 € s'inscrivent dans le cadre du bail de voirie pluriannuel signé avec la société MTP.



Nouveaux abribus

Les deux nouveaux abribus réalisés par des artisans locaux sur le même modèle que ceux déjà existants sont maintenant quasiment terminés. Ces abribus sont situés, l'un avenue des Platanes, face au restaurant « Soif d'Évasion », à l'arrêt « Maison des associations », l'autre rue du Valmartin, à l'entrée de la rue de la Procession. Celui de l'avenue des Platanes est doté d'un quai d'une hauteur conforme aux nouvelles normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite), comme la plupart de ceux répartis dans la commune (rue des Deux Croix, route de Sainte-Gemme, parking des Platanes, rue Charles de Gaulle, Valmartin...). Rappelons que le montant total des travaux, co-financés par la commune et le département, s'élève à environ 43 500 €.



Initiation au jardinage



Le service des espaces verts de la mairie travaille actuellement à la création de plusieurs petits jardins surélevés afin d'initier les enfants, dès leur plus jeune âge, à la permaculture :

- A l'école élémentaire, 8 bacs ont été installés, à la demande des enseignants, lors du réaménagement de la cour l'été dernier.
- A l'école maternelle, les enfants seront invités à planter fleurs et légumes dans 6 bacs pour découvrir la magie du monde végétal.
- Chemin des Petites Fées, 2 nouvelles jardinières compléteront les 5 existantes, entretenues avec le concours des enfants de la garderie périscolaire.

Place de l'Europe, 5 bacs seront également positionnés pour agrémenter l'espace situé face au Carrefour city. Les agents des espaces verts y feront pousser aromatiques et plantes de saison.

École Pasteur

L'ascenseur de l'école Pasteur, qui sera accessible depuis le chemin de l'Abreuvoir, sera bientôt fonctionnel.

Il répond à l'obligation de mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Cet équipement qui comprend deux portes perpendiculaires a dû être réalisé sur mesure.

Sur une hauteur de plus de huit mètres, il desservira six niveaux (gymnase, restaurant scolaire, rez-de-chaussée, 1^{er} étage et deux demi paliers de l'école), ce qui représente un véritable défi technique.

L'intégration de la cabine est actuellement en cours et devrait durer environ trois semaines. Un parement viendra ensuite habiller l'extérieur de la gaine d'ascenseur.



à vos agendas !

SPECTACLES

CONCERT JEUNESSE

Samedi 29 février

Concert caritatif organisé à l'Espace JKM à partir de 19h par le secteur jeunesse en partenariat avec le Conservatoire de Musique et de Danse, au profit de la banque alimentaire du Secours catholique. Droit d'entrée : apporter des aliments non périssables.



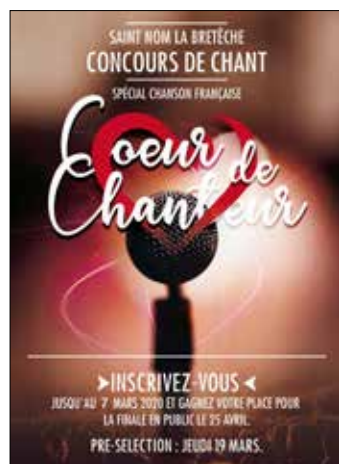
+ d'infos ?

Service des Affaires Culturelles et Associatives : (SACA) 01 30 56 66 27
sec.culture.asso@mairiesnlb.fr

CŒUR DE CHANTEUR

19 mars et 25 avril

Concours de chant sur le thème de la chanson française. Pré-sélection le jeudi 19 mars et grande soirée musicale samedi 25 avril à l'Espace JKM au profit des enfants du Népal. Inscriptions jusqu'au 7 mars. Contact : 06 22 30 59 99.



SAINT-PATRICK

Vendredi 20 mars

Le Conservatoire de Musique et de Danse vous propose un concert de la Saint-Patrick à l'Espace JKM à partir de 19h30 avec le groupe **Celtic Whirl**. Buvette et petite restauration.

THÉÂTRE DE LA MIMESIS

Dimanche 22 mars

« **Feu Monsieur de Marcy** », une pièce de Raymond Vinci et Max Régnier. A l'Espace JKM à 16h.

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Mercredi 8 avril

Proposé par le SACA* à 15h : « **La belle lisse poire du Prince de Motordu** » par la Compagnie *Demain existe*, à l'Espace JKM. Entrée 6 € (sur place).

ANIMATION

BRADERIE DE L'A.V.F.

Dimanche 8 mars

L'Accueil des Villes Françaises (AVF) organise sa 5^e braderie de 10h à 18h à l'Espace JKM : jouets, puériculture, vêtements enfants et accessoires de mode. Entrée libre.

Contact : 06 11 97 27 37.

SANTÉ

DON DU SANG

Vendredi 3 avril

De 15h à 20h, à l'Espace JKM. Organisé par l'Etablissement du Sang Français (EFS) en partenariat avec la municipalité.

SPORT

TROPHÉE DU CŒUR

Mardi 21 avril

Au Golf de St-Nom-la-Bretèche : un événement solidaire au profit de **Mécénat Chirurgie Cardiaque enfants du monde**. Participation : 200 €. (lire p. 2) Contact : 01 49 24 95 60.



HORS NOS MURS

SALON DES VINS & DES SAVEURS

Sam. 7 et dim. 8 mars

Le Lions Club vous attend aux anciennes écuries de Noisy-le-Roi, de 10h à 19h, pour venir déguster les bons vins de nos terroirs. Entrée gratuite.

Bibliothèque Georges Pompidou

Exposition de livres « POP UP* »

du mardi 25 février au vendredi 20 mars 2020

L'exposition est ouverte à tous !

Adresse : rond-point des Écoliers (face à l'école maternelle)

* livres animés dont les pages contiennent des mécanismes développant en volume ou mettant en mouvement certains de leurs éléments.

www.bibsnlb.cassiweb.com

Horaires de la bibliothèque :

- Mardi de 15h à 18h30
- Mercredi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30
- Vendredi de 15h à 18h30
- Samedi de 10h à 12h30



SNB Village Info n° 19 / ISSN n° 2554-067X (print) et 2554-7224 (web)
Mairie : 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Bretèche. Tél. : 01 30 80 07 00
Directeur de la publication : Gilles Studnia, Maire. Directrice de la rédaction : Karine Dubois.
Responsable communication : Pascal Bouchain Tél. 01 30 80 07 13. Mis en page par nos soins.
Impression 2 500 ex. : Studiograph Tél. 01 30 80 40 06. Photos : tous droits réservés Dépôt légal : février 2020.



Rejoignez-nous sur
facebook.com
[/mairiesaintnomlabreteche](https://www.facebook.com/mairiesaintnomlabreteche)
Inscrivez-vous
à notre Newsletter web
www.saint-nom-la-breteche.fr